



FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Assemblée Générale Fédération des communes Valaisannes Mercredi 7 mai 2025

Point de l'ordre du jour 7 : Élections

En application de l'art. 13 des statuts de la FCV, selon seuls des Présidents de commune en fonction peuvent être membres du comité de la FCV, Stéphane Coppey (Monthey) et Stève Lattion (Liddes) mettent à disposition leur mandat au sein du comité de la FCV. Les autres membres du comité se présentent pour une réélection.

Point de l'ordre du jour 7.1: Membres du comité : Réélection et Nouvelles élections

Le comité propose la réélection pour un mandat de 4 ans de :

- Christophe Germanier (Conthey)
- Niklaus Furger (Visp)
- Virginie Gaspoz (Evolène)
- Florian Piasenta (Salvan)
- Patric Zimmermann (Obergoms)
- Antoine Fournier (Grône)
- Stefan Zurbriggen (Saas-Fee)

Le comité propose l'élection pour un mandat de 4 ans de :

- Tiziana Lattion (Liddes), à la demande du Groupement de la population de montagne du Valais Romand (GPMVR)
- Fabrice Thétaz (Monthey), en tant que représentant du Chablais et des villes valaisannes

Point de l'ordre du jour 7.2: Présidence

Le comité propose l'élection en tant que président de la FCV pour un mandat de 4 ans de:

- Christophe Germanier (Conthey).

Christophe Germanier est membre du comité depuis 2017 et vice-président de la FCV depuis octobre 2023.

Point de l'ordre du jour 7.3: Réviseurs

Le comité propose la réélection en tant que réviseur pour un mandat de 4 ans de :

- Christel Duc (Riddes)

Le comité propose l'élection en tant que réviseur pour un mandat de 4 ans de :

- Mike Hutter (Lalden)